



La création d'entreprise vous intéresse ... ?

Ecouter, conseiller, accompagner, coacher, former ... des porteurs d'idées, de projets, des entrepreneurs sont au cœur de vos motivations et de vos compétences professionnelles ?

- Vous êtes à l'aise en entretien individuel, en animation d'ateliers, de séquences de formations, que cela soit en présentiel ou en visio-conférence ?
- Vous avez de vraies appétences et compétences digitales, dans l'usage des outils traditionnels de la bureautique, des bases de données, des espaces de partage collaboratif, des réseaux sociaux ?
- Rendre compte, respecter des procédures administratives font partie de vos usages professionnels ?
- Vous êtes enclin à entretenir et développer des partenariats en lien avec les fonctions qui vous sont confiées ?
- Rejoindre un réseau national et régional dynamique, faire partie d'une équipe impliquée vous motive ?

Si oui, notre poste de **conseiller(ère) en création / reprise d'entreprise basé dans les Côtes d'Armor** est pour vous !

Conditions nécessaires. Vous avez :

- Au moins 3 ans d'expériences en lien avec les domaines de compétences de BGE : la création et le développement d'entreprise ET l'orientation professionnelle des personnes
- A minima, vous êtes titulaire d'au moins un diplôme de niveau 5 (*ancien niveau III*) en formation pour adultes / insertion professionnelle / gestion d'entreprise...

Contrat / Rémunération :

- Poste basé sur 2 antennes (*Trégueux, Guingamp ou Lamballe*).
- CDI à temps plein
- Rémunération : à partir de 2 100 € brut (*négociable selon expérience*)
- Prise de fonction : dès accord

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par courrier électronique, à :
Philippe GOUGEON, directeur : recrutement@bge22.fr